

Conseil municipal du mardi 03 février 2026

COMPTE-RENDU PRESSE

Le compte rendu de la réunion du 06 janvier 2026 est adopté par le Conseil municipal.

DE202602-616 Installation d'éclairage public solaire aux arrêts de cars

Mme Le Maire suite au rendez-vous du mercredi 28 janvier 2026 avec l'entreprise FONROCHE M. Dumont et les adjoints, informe les élus de la proposition d'installation de 2 candélabres solaires, aux arrêts de car suivants : » Route de Chandé » et le carrefour entre la « Route de Chandé » & « Route des Chavagnats », en rappelant qu'actuellement l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) propose une offre en partenariat avec l'entreprise FONROCHE. Le manque de visibilité à ces arrêts de cars rentre dans le cadre de la sécurité, pour la population.

Le montant du devis pour ce projet s'élève à **3 648€ ttc**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

- **VALIDE le devis de 3 648€ TTC.**
- **AUTORISE** Madame le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement ci-dessus avant le vote du budget primitif 2026

Questions diverses

☞ EUROCOMBLES suite au rendez-vous sur site, nous liste les bâtiments avec des combles, pouvant bénéficier de l'isolation à 1€ :

Sdf

Mairie

Ecole ancien logement et l'ancien bâtiment la classe de M. Romuald

Cantine

Eglise

Presbytère les logements locatifs, sauf la salle de réunion

Stade

☞ L'entreprise Service CONSEIL CEE, nous propose une étude. Dans le cadre des économies d'énergie CEE, une nouvelle opération BAT-EQ 127, relative à l'installation de luminaires LED haute performance dans les bâtiments tertiaires et résidentiels.

☞ GBA, nous demande de faire un relevé sur la commune de nos places de stationnements, se trouvant à proximité des passages piétons, dans le cadre de l'opération de sécurisation des passages piétons. La mise en conformité doit s'effectuer d'ici fin 2026.

Les passages piétons doivent être à plus de 5M des places de parking le long des routes. Un état des lieux sur la commune a été fait, Vandeins est concerné par une place de parking le long de la salle des fêtes.

☞ Mme Le Maire a été contactée par Mme Loyel, pour savoir s'il serait possible de présenter un spectacle musical avec de la variété et sans animaux, les 12 et 13 février pour la joie des petits et des grands. N'ayant pas d'activités prévues pour ces deux journées, les élus valident cette demande favorablement.

☞ La Préfecture de l'Ain, propose aux communes intéressées de créer un compte pour lutter contre la gestion des situations de logements indignes.

☞ Les Urgences Vétérinaires signalent comme chaque année l'arrivée des chenilles processionnaires. Ces chenilles sont extrêmement urticantes pour les animaux, notamment les animaux domestiques (chats, chiens). Un numéro 3115 gratuit et un lien Alerte Chenilles sont mis à disposition pour tout signalement. La mairie mettra ces 2 contacts sur les supports de communications.

☞ Mme Pendant animatrice du Relais d'assistante maternelle souhaite savoir si l'école utilise également la salle du RAM. Cette salle sera dédiée uniquement aux activités pour la petite enfance dans le cadre du RAM. En contrepartie, il est demandée à Mme Pendant d'en assurer l'entretien.

☞ Mme Le Maire informe les élus de la généralisation de la dématérialisation des factures pour tous les usagers. Désormais les factures émises par nos services pour encaissement par la DGFIP seront automatiquement déposées sur l'espace personnel de nos concitoyens onglet « particuliers », qu'ils utilisent déjà pour effectuer leur déclaration de revenus.

☞ GBA nous informe du nouveau lien pour les particuliers souhaitant déposer un dossier d'urbanisme à partir de janvier 2026. Dorénavant le portail usager devient : <https://puu.siea-sig.fr/>

☞ La Voix de l'Ain nous informe d'une nouvelle correspondante de presse, Éléonore Bozonnet, pour la commune. Elle peut être contactée pour les faits divers de notre commune ou tout autre article utile à la population. Elle est joignable au 07 60 23 13 64.

☞ Les élus après échange, valident le devis ARSOTEC à l'identique du budget de l'année 2025 pour le feu d'artifice 2026.

☞ Mme Le Maire présente le compte rendu des rapports de la SATESE, rien à signaler en particulier.

☞ Suite aux travaux effectués pour le renouvellement du conduit d'eau « Impasse de Marmont », l'entreprise SOMEK va intervenir pour terminer les travaux de réfection d'enrobé à chaud du 9 février au 23 février.

☞ M. Patrick Chaize, Sénateur de l'Ain nous adresse ses remerciements pour l'envoi de notre bulletin municipal.

Compte-rendu de réunions

☞ Mme le Maire fait le résumé de la première réunion du Comité des jeux avec toutes les associations, pour le projet d'une soirée guinguette le samedi 11 juillet à Vandeins sur la place de la salle des fêtes. Les participants pourront se restaurer :

- Snacking, sandwich, restauration rapide seront proposés. Les associations feront un pot commun pour utiliser les gains dans un projet communal. Prochaine réunion le 24 mars 2026.

☞ Suite à la réunion avec GBA et les autres maires pour le partage de l'enveloppe du PET2, Mme Le Maire indique que la base de calcul se fera au prorata des habitants, ce qui ne nous est pas du tout favorable pour notre projet. Le montant de la subvention au titre du PET2 serait de 93 600€ au lieu de 275 000€ demandé au départ. Au titre du PET1 l'enveloppe s'élevait à 50% du reste à charge du projet déposé, mais le nombre de projets déposés dans la Conférence Bresse Dombes a imposé une répartition de l'enveloppe différente, au nombre d'habitants puisque les montants estimés des travaux dépassaient la somme attribuée au titre du PET2.

Colette Morel-Paclet suite à l'AG du Lotissement du Marmont nous informe avoir été sollicitée par une habitante du lotissement pour élaguer plusieurs arbres. Une seconde requête vient d'un autre propriétaire pour de l'eau qui coule dans son garage. Ces infiltrations sont récentes. Les élus se questionnent sur l'origine de cette eau : est-ce la suite des travaux du Lotissement des Magnolias, les pluies importantes. Notre agent communal pourrait aller sur site vérifier si ce problème incombe à la commune.

AG du Club Loisirs Ensemble mardi 3 février, lors de cette assemblée un bilan financier positif a été présenté. La Présidente a indiqué que l'association ne souhaitait pas contribuer financièrement au projet de la Guinguette. Il faudra déterminer la personne ou la structure chargée de la gestion financière du projet.

Invitations à venir

- Samedi 21 février à partir de 13h30 ADOT Don d'organes salle des fêtes Montracol.
- L'université Lyon III ouvre ses portes aux lycéens pour l'évènement «Un jour à la fac» du 9 au 13 février.
- Dimanche 1er mars à 10h Amicale des donneurs de Sang, salle polyvalente à Chaveyriat
- Lundi 2 mars de 14h à 16h Webinaire de la CAF sur les droits d'ouverture des personnes étrangères.
- Jeudi 19 mars : Commémoration à Vandeins avec la FNACA et les communes avoisinantes.
- A partir du 28 mars : visite du Musée du Patrimoine à Saint Vulbas

La séance est levée à : 22h00

Le prochain conseil sera le : Mardi 10 mars à 19h